

MC/ra

Berne, le 14 septembre 1966

Notice de dossier

copie - à la Division des Organisations internationales
- au Service Ouest
- au Service Est

M. Gonard, Président du CICR, accompagné de M. Gallopin, Directeur du CICR, rend visite au Chef du Département politique et l'entretient des questions suivantes: Vietnam, Yemen, situation financière du CICR.

1. Vietnam

La question du Vietnam est considérée par le CICR comme la plus importante. Son activité, en relation avec ce conflit, est partiellement visible et partiellement invisible. Elle peut se résumer ainsi:

Dès le début du conflit, le CICR a adressé aux parties belligérantes un appel afin qu'elles respectent les Conventions de Genève. Les Etats-Unis et le Vietnam-Sud y ont répondu de façon positive. En revanche, Hanoï et le FNL l'ont repoussé sous prétexte qu'il n'y avait pas état de guerre au Vietnam.

Depuis lors, le CICR a cherché des contacts pour envoyer sur place des délégués. Ces démarches ont abouti avec le Vietnam-Sud, où le CICR a actuellement un délégué; en revanche, le Vietnam-Nord a opposé courtoisement mais fermement une fin de non recevoir en prétextant des raisons de sécurité ainsi que la réorganisation actuelle de la Croix-Rouge vietnamienne.

Le CICR a également recherché des contacts avec Hanoï via Moscou, Paris, Prague et Alger ainsi qu'avec le FNL via



Moscou, Prague et Alger. Là aussi, le CICR n'a pas eu de succès. Il a alors proposé au Gouvernement du Vietnam-Nord que le Président du CICR se rende lui-même à Hanoï avec quelques collaborateurs, ce qui a été refusé. Le CICR compte revenir à la charge dans une quinzaine de jours offrant de rencontrer des délégués de Hanoï n'importe quand et n'importe où.

D'autre part, le CICR, qui communique avec Hanoï par la voie de la poste ordinaire, a protesté au sujet du traitement des prisonniers de guerre. Hanoï a répondu qu'il n'y avait pas de prisonniers de guerre, puisqu'il n'y avait pas état de guerre, mais que les Américains tombés entre les mains nord-vietnamiennes seraient traités humainement. Après de nouvelles démarches de la part du CICR, Ho Chi Minh a prononcé le discours que l'on connaît ce qui a quelque peu rassuré les Américains.

Après que le Gouvernement américain eut vainement cherché à faire agréer une Puissance protectrice par le Gouvernement nord-vietnamien, il a demandé au CICR, conformément aux dispositions des Conventions de Genève, d'agir en qualité de substitut de la Puissance protectrice. Hanoï s'y est opposé.

Le CICR a reçu beaucoup de plaintes au sujet des bombardements américains au Vietnam-Nord. Il les a toutes acheminées à Washington via la Croix-Rouge américaine. Il a en outre offert d'envoyer sur place un expert, ce qui ne fut pas admis.

Le CICR a fait parvenir des secours médicaux (médicaments) à Hanoï. Ils sont bien arrivés, mais le CICR ne peut contrôler leur distribution.

A différentes reprises, le CICR a entrepris à Washington des démarches pour faire ressortir que les bombardements sur le Vietnam-Nord risquaient de durcir les positions et rendre un règlement pacifique plus difficile. Le Gouvernement améri-

cain a répondu qu'il n'était pas prêt à envisager une suspension qui favoriserait l'infiltration.

Le CICR tente maintenant de réunir une conférence qui serait limitée à l'application des Conventions de Genève dans la conduite de la guerre. Il a effectué des sondages à Washington dont il attend une réponse avant de s'adresser à Hanoi.

2. Yemen

L'hôpital CICR au Yemen a fait oeuvre utile (2000 grandes opérations, soins à 82'000 malades), mais entraînait de grosses dépenses. Il a donc été fermé après la suspension des hostilités. Coût de l'opération: 5 millions dont 3 millions provenaient de contributions de divers pays et 2 millions ont été prélevés sur le crédit mis à disposition du CICR par la Confédération.

Le CICR a laissé cependant sur place deux équipes médicales volantes. Leur nombre sera porté à 4 si le CICR obtient de l'Arabie Saoudite et de Koweït qu'ils participent aux frais.

3. Finances du CICR

Sur le crédit de 7 millions 1/2 accordé par la Confédération au CICR, ont été utilisés jusqu'à maintenant: 1 million 1/2 pour le Népal et 2 millions pour le Yemen. Les actions du CICR au Vietnam excèdent par ailleurs ses possibilités et obligent aussi le CICR à puiser dans ce crédit. Aujourd'hui il se monte à un peu plus de 3 millions. Il sera probablement épuisé d'ici 2 ans. Le CICR devra bientôt solliciter son renouvellement. Un remboursement étant impossible, le CICR requerra aussi l'effacement de sa dette. Une demande dans ce sens nous sera adressée fin 1967.

Michell